

Réhabilitation de la Résidence "Super Gap"

La résidence « Super Gap » bénéficiera d'une réhabilitation qui portera en priorité sur les aspects énergétiques, l'accessibilité et la sécurité.

La Résidence "Super Gap" comporte 4 bâtiments construits en 1956 et 1 bâtiment construit en 1972, soit 72 logements.

Cette réhabilitation s'inscrit dans une convention « Prêt de Haut de Bilan Bonifié Caisse des Dépôts et Consignations – Action Logement », elle portera sur les aspects énergétiques, l'accessibilité, la mise aux normes des installations électriques, la réhabilitation des salles d'eau et la requalification des espaces extérieurs et des façades.

Les consommations énergétiques devront atteindre le niveau de performance Bâtiment Basse Consommation rénovation. A cet effet, il est prévu l'isolation des enveloppes des bâtiments, le remplacement des menuiseries, la mise en place de VMC, le remplacement et l'amélioration des systèmes d'eau chaude sanitaire.

En ce qui concerne le chauffage, les 2 chaufferies ont été réhabilitées et passées au gaz naturel en 2012.

L'ensemble des travaux est estimé à 1.844.000 € TTC.



SIÈGE DE L'OPH05

23 Boulevard Georges Pompidou
CS 86004
05003 GAP Cedex
04.92.40.27.27

**ANTENNE DE BRIANÇON**

Résidence "Les Cros" Bat. E
11, Avenue René Froger
05100 BRIANÇON
04.92.20.60.30